

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES SERVICES E-DÉMARCHES OFFERTS PAR L'OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

L'utilisateur des services e-démarches offerts par l'office cantonal de la population et des migrations certifie avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'utilisation relatives aux e-démarches et accepte les conditions complémentaires suivantes:

- Il certifie avoir fourni des indications exactes et complètes (article 90, let. a, LEI - article 5 LSEC – article 5 LaLHR);
- Il est passible de poursuites pénales si les formulaires en ligne sont remplis frauduleusement (fausses informations ou sans l'accord de toutes les personnes visées);
- La validation de la demande et des informations qui l'accompagnent vaut pour signature;
- Il consent à échanger de manière électronique avec l'administration;
- Il accepte que sa demande numérisée dans la GED de l'OCPM vaut pour preuve;
- Il est informé que sa demande et la transaction y relative sont horodatées;
- Il accepte que les données de ce formulaire, anonymisées concernant le demandeur, soient utilisées à des fins statistiques.

Références légales :

Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20020232/index.html>

Conditions générales d'utilisation des e-démarches :

https://sso.geneveid.ch/ginasso/cgu/CGU_PP_PM_005.001.pdf

Règlement sur l'administration en ligne (RAel) :

https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_B4_23p01.html

Loi sur le séjour et l'établissement des Confédérés (LSEC; RSGe F 2 05)

Loi d'application de la loi sur l'harmonisation des registres (LaLHR; RSGe F 2 25)